EN DIRECT
DU COMITE D'ETABLISSEMENT

www.snubfc.fr

Dijon le 3 juin 2019,

MRS : ÇA BOUGE !

Le recours à la sous-traitance risque de s'intensifier pour les recrutements « industriels » afin de permettre aux conseillers MRS de consacrer plus de temps aux TPE qui utilisent peu cette méthode. Des réflexions sont en cours pour une mutualisation entre entreprises. La Direction régionale souhaite une meilleure harmonie entre les équipes CDE et MRS, chacune gardant son expertise, mais en liens plus étroits. Les contacts avec les organisations professionnelles « d'employeurs » seront renforcés.
La direction veut mettre en œuvre le plan de la DG d'une équipe MRS par DT ce qui devrait entraîner la disparition de l'équipe MRS de Besançon et la création d'une équipe MRS 39/70 à Dole, la MRS Montbéliard subsistant avec un ressort 25/90.

Le SNU a soumis l'idée d'équipes MRS sud Franche-Comté (sud 25, sud 70 et 39) et nord Franche-Comté (nord 25, nord 70 et 90), ce qui permettrait de laisser la MRS à Besançon mais cela ne sied pas à nos grands dirigeants.

Des déplacements en perspective avec tous les risques inhérents pour les agents !

ÇA BOUGE AUSSI A LA DRAPS !

(Direction régionale adjointe à la performance sociale)

La directrice des relations sociales part dans une autre région.

Une mission « sécurisation du pilotage de la trajectoire des effectifs » est créée. D'après la direction il ne s'agit pas de contrôle supplémentaire mais plutôt de la recherche d'une meilleure anticipation des recrutements.

Servira-t-elle également dans le cadre d'éventuelles réduction d'effectif ?

TELETRAVAIL ET TRAVAIL DE PROXIMITE :

Le **télétravail** a été demandé par 585 agents, soit 30% de l'effectif. La plupart des demandes devraient être acceptées, parfois suite à des demandes de modifications de jour ou de durée (1 jour au lieu de deux par exemple). Réponse officielle le 03 juin. Les chiffres d'acceptation ne sont encore pas complètement stabilisés, mais le pourcentage est important.

Travail de proximité : Il y aurait 33 demandes, soit 1,7% de l'effectif. Les chiffres d'acceptation n'étaient pas stabilisés au moment du CE.

Pour toutes difficultés, contactez vos élus SNU CE et/ou DP !

PRESTATION HANDI-ENFANT

Il en sera question dans les informations du CE cette semaine (semaine du 03 eu 09 juin).

Surveillez vos boîtes mail !

Vos élus SNU au CE
fabienne.amico@pole-emploi.fr
veronique.delice@pole-emploi.fr

Vôtre représentant syndical au CE
snu.kerlouegan@pole-emploi.fr

https://www.facebook.com/snubfc